

Quand ChatGPT s'inspire du Studio Ghibli : Créativité ou Controverse ?

Le Nouveau Générateur d'Images de ChatGPT : Révolution ou Risque Juridique ?

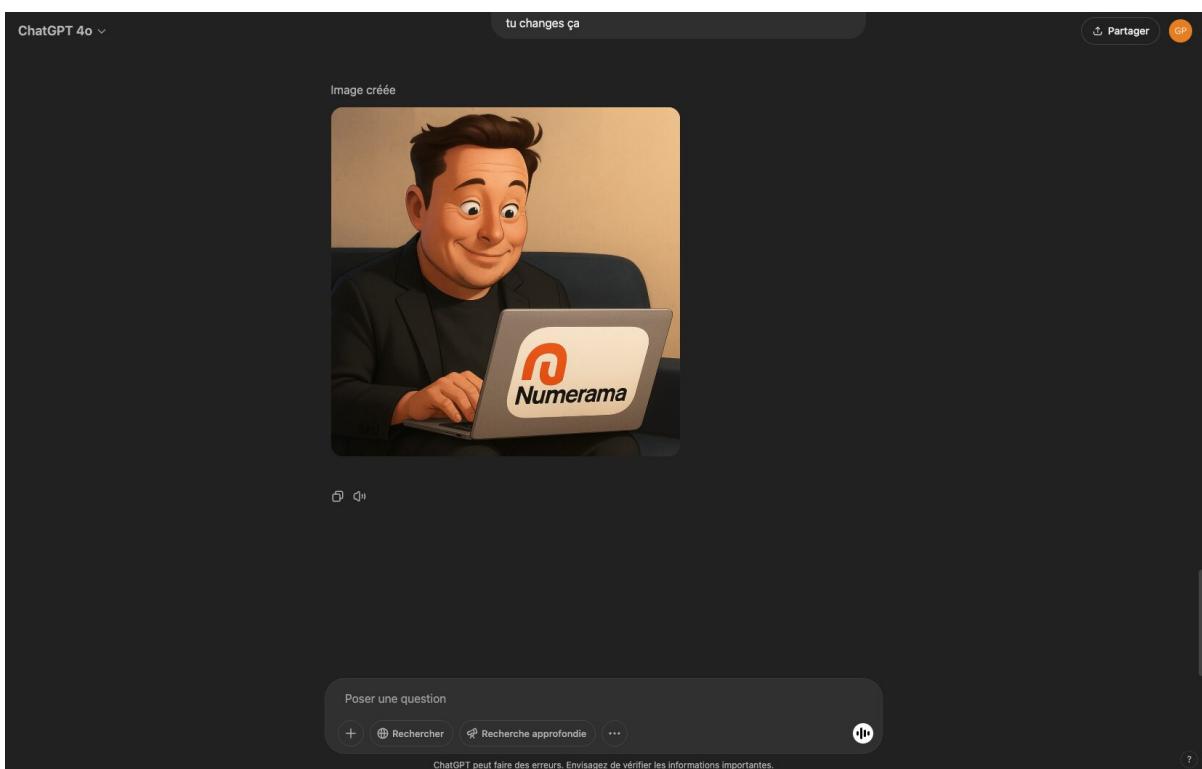
Le récent déploiement du générateur d'images basé sur GPT-4o par ChatGPT depuis le 25 mars a enthousiasmé les utilisateurs. Les internautes se lancent dans des créations d'images inspirées des célèbres réalisations du Studio Ghibli. Ces œuvres numériques sont si convaincantes qu'elles soulèvent des questions sur l'éventualité d'un entraînement du modèle avec des contenus protégés par le droit d'auteur.

Le générateur d'images est actuellement accessible aux abonnés, tandis que les utilisateurs gratuits attendent avec impatience son ouverture. Nombreux sont ceux qui exploitent cette nouvelle fonctionnalité pour réaliser des créations dans le style d'animations emblématiques, notamment du Studio Ghibli, mais cela suscite un débat intense sur la légalité de ces pratiques.

Les Dérives Potentielles du Droit

d'Auteur

En théorie, l'entraînement des modèles d'IA sur des contenus protégés est illégal. OpenAI, l'entreprise derrière ChatGPT, devrait obtenir l'autorisation des ayants droit pour utiliser des œuvres comme celles du Studio Ghibli. Toutefois, il semble qu'en pratique, des milliards de données aient été utilisées sans cette validation. Cela souligne la complexité juridique qui entoure l'intelligence artificielle et l'utilisation des œuvres protégées.



Exemple d'image générée par ChatGPT.

Selon *TechCrunch*, un avocat spécialisé en propriété intellectuelle, Evan Brown, explique que le style artistique d'un studio n'est pas toujours protégé, laissant une certaine marge de manœuvre pour la création d'images dans un style inspiré par d'autres œuvres.

L'Usage des Images Générées : Un

Flou Juridique

La question cruciale réside dans la légalité des modèles d'IA qui génèrent des images à partir d'œuvres protégées. L'utilisation de contenus visuels issus de *Princesse Mononoké* ou *Le Château dans le Ciel* pourrait en effet constituer une violation du droit d'auteur. Les affaires judiciaires actuelles, notamment celles entre Getty Images et d'autres institutions concernant l'utilisation de leurs contenus, mettent en lumière cette problématique.

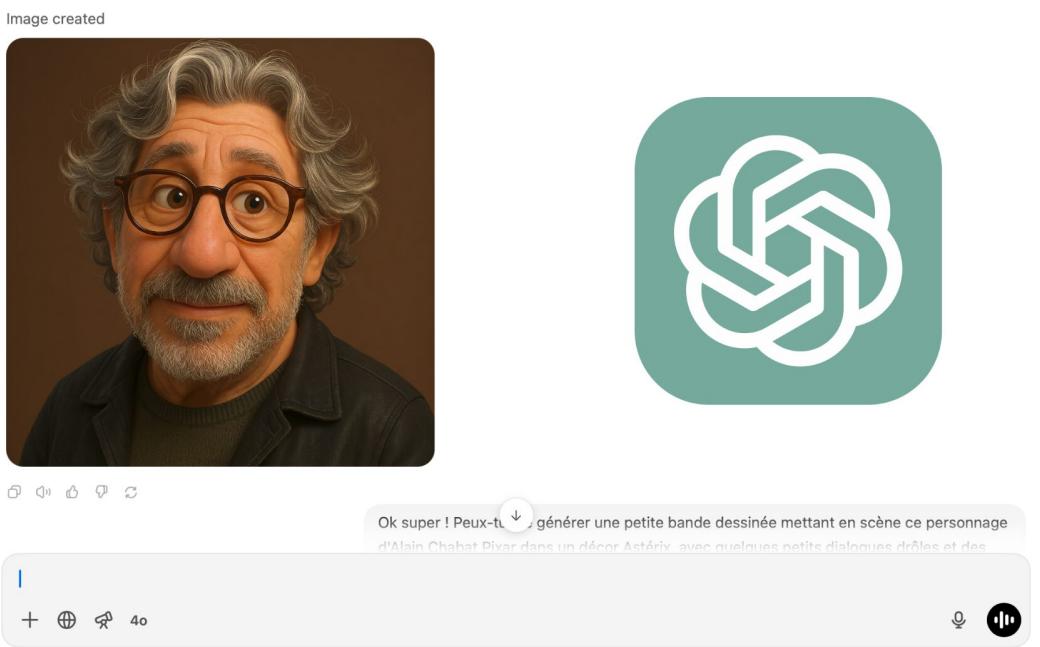


Image iconique de ChatGPT, un outil au cœur de la controverse. Les décisions qui en découlent définiront la voie à suivre pour l'industrie de l'IA. Par ailleurs, la question de la propriété des œuvres générées par ces outils demeure incertaine : tout utilisateur peut revendiquer la paternité de l'image qu'il a créée avec ChatGPT.

Ce que Vous Pouvez Créez Légalement

De son côté, OpenAI affirme que les utilisateurs n'ont pas le droit de reproduire le style d'artistes encore vivants, mais qu'ils peuvent néanmoins créer dans le style de certains

studios comme le fameux Studio Ghibli. Ceci est d'autant plus complexe, car la protection du droit d'auteur s'étend bien au-delà des simples créations. En Europe, les œuvres ne tombent dans le domaine public que 70 ans après la mort de leurs auteurs.

En résumé, oui, vous pouvez créer et partager des œuvres d'art numériques dans le style de vos studios d'animation préférés, tant qu'il ne s'agit pas d'une reproduction directe d'œuvres existantes. Les générateurs d'images AI comme ChatGPT vous permettent de donner libre cours à votre créativité tout en naviguant dans cette jungle juridique.



L'équipe de Numerama revisitée à la manière du Studio Ghibli. Et vous, que pensez-vous de cette nouvelle ère de création d'images par intelligence artificielle ? Bientôt, vous aurez peut-être l'occasion de transformer vos propres idées en œuvres d'art, tout en navigant entre créativité et droit d'auteur.



Suivez nos prochaines publications pour rester informé des développements dans le domaine de l'intelligence artificielle et des droits d'auteur.

Source : www.numerama.com

→ Accéder à [CHAT GPT](#) en cliquant

dessus